17

Samedi

Rencontre avec
Félix Maritaud, acteur
ouvertement «pédé» qui,
après «Sauvage», joue dans
«Jonas». «Le seul cadre qui
m'enferme, c'est le gros plan.»
Page 32 LOU BENOIST /AFP

Terroirs

Disparu depuis 2016, le Grapillon opère son grand retour en bouteille

Pages 18-19

Esprit des parcs

À défaut de festival, Montreux bronze et écoute pousser son herbe

Page 19

Littérature

Joseph Kessel, aventurier et auteur à succès enfin en Pléiade

Page 22

Cyclisme

L'ex-coureur Thomas Voeckler suce la roue de la fée Électricité

Page 25



24 heures | Samedi-dimanche 4-5 juillet 2020 24 heures | Samedi-dimanche 4-5 juillet 2020

Nature

Nature

Ces envahisseuses profitent du réchauffement

Comment lutter contre des plantes invasives qui nuisent à la biodiversité ou menacent notre santé? Exemple sur la Venoge.

Matthieu Chenal

ans ce méandre densément végétalisé de la Venoge, on est d'abord impressionné par la quantité d'orties et de gaillet, mais c'est que la petite équipe d'ouvriers au travail depuis 8 heures du matin a déjà mis dans des sacs de grandes quantités de renouée du Japon. Ces hautes plantes d'un vert intense colonisent les berges jusqu'à en exclure toute autre espèce. Heureusement, les interventions d'arrachage depuis quatre ans dans la zone protégée du cours d'eau commencent à porter leurs fruits.

Gantés et masqués, ces pompiers végétaux piétinent les orties pour accéder aux grosses tiges de renouée qu'ils coupent en tronçons et surtout arrachent pour en déterrer l'essentiel des racines. «Sous nos latitudes, la renouée se reproduit uniquement de manière végétative, par ses rhizomes ou des fragments de tiges, explique Gabriel Gerber, coordinateur romand qui forme et encadre l'équipe de débroussailleurs. Il suffit qu'il en reste un morceau sur le sol pour qu'une nouvelle plante repousse. Pour les éradiquer complètement, il faudrait creuser profond pour extraire en entier des rhizomes qui peuvent atteindre 7 m de longueur et 2-3 m de profondeur. Comme nous sommes dans une réserve, l'utilisation d'engins mécanisés n'est pas possible, car elle causerait trop de dégâts au milieu naturel. L'arrachage manuel permet d'affaiblir la plante et de limiter sa propagation.»

Le travail est physique, les racines ne de suite, explique l'homme de terrain, on de 41 espèces et une watch list de seize escèdent pas à la première tentative et il fait a de si bons résultats qu'on se demande pèces, poursuit Charline Daujat. Dans le vite chaud dans la clairière, quand on est si cela ne serait pas envisageable de sau-canton de Vaud, nos actions sont concenhabillé de pied en cap pour éviter les morter une année pour voir si la végétation trées sur treize espèces prioritaires, qui sures des orties. À la pause-café du ma-indigène reprend le dessus.» tin, les ouvriers ont déjà entassé une

équipes de requérants d'asile de l'EVAM, actions sont déployées par la Fondation efficacement. Ce dernier est en révision encadrés par la Fondation Actions Envi- Actions Environnement, qui engage prin- actuellement, parallèlement à une nouronnement, qui se relaient le long du cours inférieur de la Venoge, entre Bussigny et Saint-Sulpice, pour y arracher les néophytes envahissantes. Et la renouée du Japon n'est pas la seule colonisatrice problématique: sur quelques mètres carrés, notre guide repère rapidement du solidage géant, les tiges vigoureuses d'impatiente glanduleuse, des massifs de topinambour ou de vergerette annuelle. Sans oublier que cette clairière est déjà bordée d'imposants robiniers faux-acacia, eux aussi cibles des gardiens de ce biotope. «La lutte contre cet arbre est plus problématique, réagit Gabriel Gerber. On pourrait cercler leurs troncs et les laisser sécher sur pied, mais la proximité avec les sentiers pédestres impliquerait un danger de chutes de branches

mortes sur les promeneurs.» Robinier Vaud est le seul à recruter aussi des remis à part, les campagnes portent leurs quérants d'asile de l'EVAM. fruits: «Sur certains secteurs où l'arra-

quantité impressionnante de biomasse. menter l'opération, Charline Daujat est cisément les critères d'identification et «C'est fatigant, mais c'est une bonne fa- la nouvelle personne de référence au surtout les méthodes de lutte.» L'emtigue, commente tout sourire un requé- Canton sur la lutte contre les espèces exo- ployée de la Direction générale de l'envirant d'asile d'origine congolaise. On peut tiques envahissantes: «Avec la participacontempler le résultat à la fin de la jour- tion financière de la Confédération, les ment climatique favorise les conditions née et on sait qu'on a fait quelque chose Cantons mènent des interventions ciblées et accélère la pression de ces végétaux et régulières pour contenir les invasions Depuis un mois, ce sont en effet deux les plus problématiques.» En Suisse, ces actuel n'est pas suffisant pour lutter plus cipalement des civilistes. Le Canton de

Wanted!

La Suisse dénombre environ 3000 espèces de plantes à fleurs et de fougères. Sur ces 3000 espèces, 12% sont appelées néophytes, soit apparues vers l'an 1500 et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, première étape des grands échanges internationaux et de la mondialisation. Seule une partie de ces néophytes sont qualifiées d'envahissantes – une quarantaine à ce jour – car elles se développent massivement, au détriment d'autres plantes d'un espace

chage a été reproduit plusieurs années officielles nationales, dont une liste noire sont présentées dans des fiches en libre Sur le chantier ce matin-là pour com- accès sur notre site. Elles décrivent préronnement confirme que le réchauffesur les milieux fragiles: «Le cadre légal velle classification des espèces. Ces modifications vont sûrement nous amener pèces et à responsabiliser les différents

La scientifique est directement impliquée dans l'entretien de la zone alluviale de la Venoge - une réserve d'importance nationale -, mais elle conseille également les services de l'État confrontés à cette problématique. Le Canton prépare d'ailleurs un projet sur dix ans destiné à mieux coordonner la lutte contre les invasives sur l'entier de la Venoge avec tous les acteurs concernés (forestiers, responsables des cours d'eau, responsables des réserves naturelles, Communes, associations, privés, etc.). Gabriel Gerber y sera

«Nous travaillons avec plusieurs listes à recibler nos priorités sur certaines es-

associé. L'équipe de choc est bien rodée!

L'herbier, non exhaustif, des «envahisseuses»

Les botanistes recommandent au'il ne puisse plus être vendu. tant cet arbre, très résistant à la sécheresse et à la pollution et roduisant beaucoup d'ombre, étouffe aussi toute la petite flore ayant besoin de soleil. Son écorce et ses feuilles sont en outre nocives pour l'être humain, générant des irritations cutanées. L'ailante avait été introduit en Europe au KVIII^e siècle, il a aussi été utilisé pour soutenir les berges et les talus menacés d'éboulement. Dans le canton, il supplante la végétation indigène et cause des dégâts dans les infrastructures ur-

La berce du Caucase

rope au XIXº siècle comme plante ornementale et pour ses propriétés mellifères, avant de coloniser e continent. Du haut de sa longue tige (2 à 5 mètres), cette plante à fleurs en ombrelle fait disparaître es espèces indigènes par étouffement (manque de lumière) et provoque l'érosion des berges des cours d'eau. Toxique, elle engendre de graves brûlures en cas de contact et se montre résistante aux désherbants chimiques. Elle est répandue et problématique dans certaines régions des Préalpes (col des Mosses) ainsi que dans le Jura. DR





réserves naturelles du canton, autant de zones humides où il se plaît à proliférer. Le solidage géant est originaire d'Amérique du Nord. Il possède un système de rhizomes efficace, se développe extrêmement rapidement, chaque individu pouvant dissémi ner 20'000 graines. Ses grands bouquets denses étouffent la végétation indigène. Le fait qu'il ait été prisé pour ses vertus ornementales dans les jardins privés a favorisé sa dissémination. Il est désormais interdit de commercialisation, tout comme son cousin le solidage du Canada, lui aussi présent dans le canton. DR



Le solidage géant

Il est l'ennemi par excellence des

Le laurier-cerise Cet arbuste à croissance rapide. originaire du sud-est de l'Europe et d'Asie Mineure, figure sur la liste noire des néophytes invasives. Il est très utilisé pour la réa lisation de haies et ses fruits sont très prisés des oiseaux, qui les répandent sur de grandes displants disséminés un peu partout sur le territoire, jusque dans les forêts. Le laurier-cerise appauvrit la flore des sous-bois, il est aussi

Le robinier faux-acacia rès résistant à la sécheresse, ca-

pable de croître très rapidement

1 à 2 mètres par an), le robinier

aux-acacia a beaucoup été utilisé en ville et en campagne pour stabiliser les talus. Or, il se retrouve aujourd'hui sur la liste noire des espèces invasives. Il colonise des lieux dénudés ou des prés secs, mais aussi les clairières, les bords de chemins, les endroits rocheux. De par sa densité, il concurrence les plantes héliophiles (qui ont besoin de soleil pour pousser) et banalise la flore. Son écorce, ses araines et ses feuilles sont toxiques. il remplace peu à peu le frêne, victime de la chalarose. DR



Expositions et prévention

Jardins botaniques au front



François Felber, directeur du Jardin botanique cantonal. FLORIAN CELLA

Dans le cadre du projet national BOTA- ment les milieux. Les dommages causés NICA, l'exposition «Néophytes envahissantes - influence du changement climatique» présente 22 espèces dans 22 jargique (perte de biodiversité). dins botaniques en Suisse. Explications avec François Felber, directeur du Jardin botanique cantonal à Lausanne, et viennent-elles envahissantes? membre du comité d'organisation.

Peut-on voir ces espèces indési-

Fin juin,

des requérant de l'EVAM

s'emploient à une opération

d'arrachage dans une clai

rière envahie de néophytes

nvasives, entre Denges et

Écublens, principalement des

enouées du Japon. L'opéra

tion est comnanditée par e Canton sous

la supervision

contre en haut

montrant un

solidage) et

coordonnée

sur le terrain

par Gabriel

Gerber, de

a Fondation

au centre, avec

Action Envi-

ronnement

mpatiente

landuleuse).

ce type sont

uatre ans

es actions de

nenées depuis

vec des résul-

tats visibles. Au

même endroit.

des robiniers

faux-acacia,

autre espèce

envahissante

peu à peu les

(ci-contre

de Charline Daujat (ci-

> rables dans les jardins botaniques? Non, à part quelques exemplaires qui posent problème dans d'autres régions du monde, elles sont présentées sur des panneaux. Plusieurs animations et excurtiques qui survivent à la saison froide. sions étaient prévues; elles sont repoussées à l'an prochain.

L'homme est-il toujours responsable de l'introduction de ces es-

pèces? Indirectement oui. L'ambroisie n'a jamais été cultivée ici, mais ses graines se de tournesol, qui lui ressemblent. D'autres, comme la renouée, l'ailante, le duites dans les jardins pour leur qualité

Ces «invasions» ont-elles pu provoquer de véritables catastrophes? Elles n'ont peut-être pas conduit à la dis-

parition d'espèces au niveau mondial, mais cela peut avoir de graves consé-botanique. Pont-de-Nant: Jardin alpin. quences localement, en modifiant totale-

sont de type sanitaire (allergies), économique (perte de rendement) ou écolo-

Pourquoi ces plantes de-

Les invasives sont des opportunistes. Leur joker, c'est qu'elles n'ont pas d'ennemi naturel dans le nouveau milieu où elles arrivent. Et elles en profitent à fond, jusqu'à réduire la biodiversité à une espèce. L'augmentation des températures favorise la dissémination d'espèces exo-

Certains biologistes estiment que si une plante s'installe, c'est que la niche écologique était libre. Ne faudrait-il pas laisser faire la nature?

Cela pose problème quand l'espèce change l'environnement à long terme. Nous avons une responsabilité: préserver sont retrouvées mélangées à des graines la biodiversité locale, conserver et transmettre le patrimoine naturel. Je ne suis pas favorable à la banalisation des écolaurier-cerise ou le buddléia ont été introsystèmes, qui auront moins de facilités à s'adapter aux changements climatiques. ornementale. Certaines espèces se sont La biodiversité est aussi une formidable même échappées de jardins botaniques! ressource naturelle et génétique. On ne sait pas quelle espèce aura une utilité économique à l'avenir. M.Ch.

> **BOTANICA dans le canton de Vaud:** Aubonne: Arboretum. Lausanne: Jardin

www.botanica-suisse.org



La renouée du Japon Cette plante exotique se vendait

cher en Allemagne au milieu du XIX^e siècle. Capable de s'installer très rapidement sur une grande variété de substrats et se propageant grâce à ses rhizomes ou des fragments de tige, elle est l'une des espèces les plus problématiques du canton. DR

De nombreuses autres plantes invasives sont présentes sur le sol vaudois. Parmi les plus problématiques: l'ambroisie, l'impatiente glanduleuse, le sumac, le bunias d'Orient. l'arbre à papillons (buddléia). Cathy Macherel/M.CH.

Cette espèce est arrivée en Eu-

Le séneçon du Cap

Les premiers spécimens sont très certainement arrivés au début du XX^e siècle par des graines dissimulées dans des ballots de laine sud-africaine arrivés par train à l'échangeur de Denges. Longtemps restée discrète. l'espèce se propage depuis quelques années en particulier le long des voies de circulation. Les graines sont disséminées par le vent et les véhicules (elles adhèrent aux pneus). En plus de causer des dommages à la biodiversité locale, elle est aussi toxique pour le bétail et implique ainsi un risque et une diminution de la production fourragère. DR

tances, si bien qu'on retrouve des toxique. Il devrait faire l'objet d'un avertissement étiqueté dans les jardineries. C'est loin d'être partout le cas, selon nos observa-